

TUAC	trade union advisory committee to the
OECD	organisation for economic cooperation and development
■ CSC	commission syndicale consultative auprès de
OCDE	l'organisation de coopération et de développement économiques

**DECLARATION SYNDICALE
A LA REUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU MINISTERIEL
(MAI 2005)**

RESUME

- L'emploi de qualité doit être au centre de l'ordre du jour des réunions pour à la fois combattre la pauvreté mondiale et pour réduire l'insécurité économique des travailleurs dont l'emploi est menacé par la mondialisation (§1).
- Les ministres des Finances et les responsables des Banques centrales de l'OCDE doivent mettre en œuvre un ensemble de mesures coordonnées afin d'équilibrer la demande mondiale et d'assurer la croissance de l'emploi par des initiatives structurelles fondées sur l'investissement dans le capital humain, l'adaptation des compétences et la sécurité du revenu dans un marché de l'emploi en pleine évolution (§6).
- La Chine doit passer à une croissance qualitative plus équilibrée qui soit socialement et écologiquement soutenable ; ce qui appelle à une société civile dynamique et à une forte et efficace syndicalisation fondée sur les normes de l'OIT en matière de liberté syndicale et de droit de grève (§10).
- La plupart des pays en développement ont besoin d'une croissance durable plus forte reposant sur la demande intérieure (§11).
- Pour que le processus de négociation de l'OMC ait des résultats convaincants cette année à Hong Kong, il est essentiel de démontrer d'une part que le changement structurel n'est pas forcément un jeu à somme nulle et d'autre part qu'il est possible de gérer le changement en entreprise, au niveau des industries, des régions et du marché du travail de manière socialement équitable (§13).
- L'OMC doit travailler de concert avec l'OIT, l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI et les organes concernés des Nations Unies pour anticiper l'impact social des récents changements dans le secteur des textiles. Le bouleversement qui fait suite à la fin des quotas sur le textile montre que les négociations commerciales doivent être simultanément accompagnées d'évaluations de l'impact sur l'emploi et de mesures d'ajustement appropriées, si nécessaire avec l'aide de financement international. A court terme, des mesures de sauvegarde peuvent s'avérer nécessaires (§14).
- Des règles plus contraignantes pour encadrer la mondialisation et son volet social sont nécessaires pour répondre aux conséquences des délocalisations sur l'emploi. Les gouvernements doivent garantir les droits fondamentaux des travailleurs sur une échelle mondiale, et doivent encourager des accords négociés entre syndicats et entreprises, ainsi que des politiques actives du marché du travail (§18).

- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales doivent être observés en tant que référentiel de bonnes pratiques dans la gestion du changement et des améliorations significatives doivent avoir lieu dans la mise en œuvre des Principes directeurs par les gouvernements (§19).
- L'OCDE doit mettre en œuvre un programme efficace pour renforcer le respect des Principes OCDE de gouvernement d'entreprise et doit reprendre le dialogue avec les syndicats sur leur suivi (§20).
- Le rapport du projet du millénaire des Nations Unies indique que « des régions entières sont très loin de la voie » menant aux Objectifs de développement du millénaire (ODM). En particulier la situation de l'Afrique sub-saharienne reste alarmante où presque la moitié de la population gagne moins d'un dollar US par jour (§21).
- Les ODM requièrent une relance sans commune mesure du financement du développement. L'objectif des Nations Unies de 0,7% du PNB alloués à l'aide au développement doit être considéré par tous les pays de l'OCDE comme un objectif atteignable (§23).
- La proposition de facilité financière internationale devrait être mise en œuvre immédiatement par tous les pays de l'OCDE. A moyen terme, de nouvelles formes de taxation internationale devraient être mise en œuvre pour éviter une chute de l'aide au moment du remboursement des prêts de la facilité financière (§24).
- Nous soutenons aussi l'appel à l'annulation de 100% de la dette des pays pauvres très endettés qui respectent les droits humains. Le niveau de l'allègement de la dette dans le cadre du programme PPTE doit être augmenté et les réserves d'or du FMI mises en valeur pour financer le développement (§25).
- La reconstruction dans l'après-tsunami doit être orientée pour assurer le développement économique avec la création d'emplois décents comme priorité centrale. Le financement pour atteindre ces objectifs doit être alloué en addition des engagements existants et non en remplacement (§26).
- L'emploi décent doit être au centre des politiques socio-économiques en Afrique, et sa réalisation au cœur des stratégies nationales d'emploi et de réduction de la pauvreté, tenant compte du principe d'égalité et d'équité des âges et des sexes (§28).
- Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est une initiative importante qui doit être plus inclusive, notamment en facilitant la participation des syndicats (§29).
- La clef du futur réside dans l'investissement dans les personnes – leur éducation, leur santé, leur accès à l'eau potable (§30).
- En l'absence de réponse, le SIDA continuera à affaiblir le développement et la croissance et à démanteler les fondations de la société. Les syndicats appellent à la création d'un groupe de travail permanent du G8 sur le SIDA (§31).

- Des efforts intergouvernementaux ambitieux doivent être déployés de toute urgence pour élaborer des programmes d'actions efficaces en faveur d'une politique énergétique durable. Ces programmes doivent contenir des investissements équilibrés entre énergies propres et écologiques, dont les énergies renouvelables pour l'électricité et le pétrole, le charbon propre, les véhicules aux technologies avancées et le gaz naturel (§36-38).
- Une coordination internationale entre l'ensemble des pays doit être au cœur de l'action de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). En particulier, les accords futurs dans le cadre du traité sur le climat devront incorporer les engagements de pays en développement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des mesures pour promouvoir la réduction de la production à haute densité en CO2 (§40).
- Pour soutenir ces efforts, la communauté internationale, y compris la Banque mondiale et d'autres organisations de coopération en matière de développement, devront lancer d'importants programmes dépassant de loin ceux existant, notamment au titre du Fonds pour l'environnement mondial (§41).
- Si les travailleurs n'ont pas confiance dans la sécurité de leurs emplois ou de leurs moyens de subsistance, ils n'apporteront pas leur soutien aux mesures visant à atténuer l'échelle et l'impact du changement climatique (§43).
- Selon les estimations, les mesures visant à réduire le changement climatique pourraient générer la création de beaucoup d'emplois sur le long terme, au travers d'investissements équilibrés entre énergies propres et écologiques, dont les énergies renouvelables pour l'électricité et le pétrole, le charbon propre, les véhicules aux technologies avancées, l'énergie nucléaire, le gaz naturel et la préservation, cependant ces efforts appellent des stratégies actives ne reposant pas sur le seul jeu des marchés (§44).
- Il faudra s'attaquer aux problèmes des délocalisations sectorielles et régionales provoquées à court terme par les politiques pro-climat, notamment dans les économies développées. L'impact peut être atténué par la combinaison entre l'utilisation de ressources énergétiques propres et des programmes d'ajustement économique suffisamment financés, pour accompagner les travailleurs concernés et les communautés dans une phase de transition menant à de nouveaux emplois de qualité et à une croissance économique soutenable (§44).
- Il est indispensable que les organismes intergouvernementaux comme l'OCDE, l'UE, l'OIT et d'autres, mettent en place une coopération sans précédent en matière de recherche sur l'emploi et le changement climatique, ce assortie de solides engagements pour agir (§44).
- La production et la distribution d'énergie doivent être considérées comme un service public essentiel qui répond aux objectifs prévus et réglementés concernant les engagements de Kyoto (§45).

**DÉCLARATION DU TUAC
À LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE
AU NIVEAU MINISTÉRIEL
Mai 2005**

I. INTRODUCTION

1. L'emploi de qualité doit être au centre de l'ordre du jour des réunions pour à la fois combattre la pauvreté mondiale et pour réduire l'insécurité économique des travailleurs dont l'emploi est menacé par la mondialisation. Pour atteindre les Objectifs du millénaire, il est essentiel de procurer des moyens de subsistance décents et durables. Pourtant, dans les pays de l'OCDE, plus de 36 millions de travailleurs sont au chômage même après trois années de la « reprise » qui a suivi le ralentissement de 2001. La croissance reste déséquilibrée et fragile, et le chômage a commencé d'augmenter dans certains pays. Dans le monde entier, plus d'un milliard d'hommes et de femmes sont au chômage ou sont sous employés, alors que 535 millions de personnes travaillent dans la plus grande misère pour moins d'un dollar par jour.

2. La mondialisation qui se traduit par la délocalisation des emplois n'est qu'un des facteurs parmi beaucoup d'autres qui expliquent l'absence de croissance de l'emploi ou la perte d'emplois dans certains pays de l'OCDE. Pourtant, le chantage à la délocalisation des emplois tel qu'exercé par les employeurs, ainsi que le « tapage » de nombreux commentateurs à propos de l'ampleur des changements en cours, sont en train de détruire la confiance dans la relation à long terme entre les entreprises et leurs salariés et risquent de se retourner contre le mouvement vers des économies plus ouvertes.

3. L'OCDE a appelé 2005, « l'année du bilan des résultats obtenus grâce à l'aide publique au développement ». Le cycle de réunions qui commencera par la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, se poursuivra avec le Sommet du G8 à Gleneagles, le Sommet du Millénaire « Plus Cinq » des Nations Unies et se terminera par le Conseil ministériel de l'OMC en décembre, doit montrer que les gouvernements sont prêts à tenir leurs engagements en matière d'aide au développement et, parallèlement, à mettre en place le cadre et les politiques permettant de créer les emplois décents dont le monde a besoin.

4. Par conséquent, les syndicats jugeront l'efficacité des ministres de l'OCDE à l'aune des progrès qu'ils réaliseront pour favoriser la qualité de l'emploi, dans cinq domaines d'action essentiels :

- La coordination de la politique économique : cela suppose d'augmenter la croissance de l'emploi en stimulant une croissance plus rapide et plus équilibrée entre les principales régions de l'OCDE ;
- La délocalisation et l'ajustement structurel : les ministres doivent mettre en place des plans d'action interministériels, pour faire face aux conséquences des délocalisations sur l'emploi, qui renforcent les droits fondamentaux des travailleurs et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, garantissent la transparence du gouvernement d'entreprise et le développement des meilleures pratiques en matière d'aide à l'ajustement ;
- L'aide au développement : placer le travail décent au centre des programmes nationaux pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire ;

- L'investissement dans les personnes : l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé doit être au cœur des programmes d'aide au développement ;
- L'énergie et le changement climatique : ils doivent développer le pilier social du développement durable en incorporant des programmes d'emploi au centre de politiques énergétiques équilibrées et de mesures d'atténuation du changement climatique.

II. EMPLOIS ET CROISSANCE

Il faut des politiques expansionnistes coordonnées

5. Dans l'ensemble, l'économie mondiale a connu une croissance économique plus rapide en 2004. Cependant, il y a eu d'importants déséquilibres dans cette croissance et les perspectives pour l'année en cours et l'année à venir sont inquiétantes : il est de plus en plus évident que la reprise économique est déjà en train de s'essouffler. La croissance au Japon et en Europe en particulier, reste très médiocre. Alors que la croissance américaine est relativement forte, le marché de l'emploi reste déprimé et le déséquilibre budgétaire et commercial continue de s'aggraver. Dans ce contexte, il est indispensable que les pays de la zone OCDE mettent en œuvre des politiques macroéconomiques de stimulation pour encourager la croissance et l'emploi alors que l'inflation reste faible. Des mesures ponctuelles unilatérales ne suffisent pas dans une économie mondiale de plus en plus intégrée. Le grand risque provient du fait que les principales régions économiques du monde restent dangereusement déséquilibrées aussi bien au niveau intérieur qu'extérieur tandis que les déséquilibres macroéconomiques et monétaires menacent de provoquer une déstabilisation mondiale. De plus, au niveau intérieur, les niveaux de bénéfices des entreprises ont atteint des records alors que les revenus stagnent ou diminuent et que l'on assiste à un accroissement de la pauvreté dans de nombreux pays.

6. Pour optimiser la pérennité de la croissance et éviter les effets secondaires négatifs, les ministres des Finances et les responsables des Banques centrales du G7 et de l'OCDE doivent mettre en œuvre un ensemble de mesures coordonnées afin d'équilibrer la demande mondiale et d'assurer la croissance de l'emploi par des initiatives structurelles fondées sur l'investissement dans le capital humain, l'adaptation des compétences et la sécurité du revenu dans un marché de l'emploi en pleine évolution. Celui-ci doit être complété par des mesures destinées à lutter contre la pauvreté et faire décoller la croissance dans les pays en développement.

Il faut une croissance plus équilibrée entre les régions de l'OCDE

7. Pour parvenir à créer davantage d'emplois, ce qui est la priorité, il faut une croissance économique plus équilibrée entre les trois principales régions de l'OCDE : les États-Unis, l'Europe et le Japon. La zone euro doit devenir un moteur de croissance en assouplissant la politique monétaire, compte tenu des prévisions inquiétantes annonçant une chute de la croissance à 1,6% en 2006 et du fait que l'inflation est jugulée en dépit des prix élevés du pétrole. Les récentes décisions concernant un assouplissement de la mise en œuvre du Pacte de Stabilité doivent être considérées comme une occasion de mener une politique budgétaire coordonnée axée sur la croissance, en particulier dans les principales économies de la zone euro à croissance et inflation faibles. Il faut augmenter l'investissement public dans les infrastructures, la recherche et le développement, l'éducation et la formation, l'environnement (c.à.d. les priorités de Lisbonne). Les pays de la zone Euro où l'écart entre production

effective et production potentielle a été comblé, devraient alors engager l'assainissement fiscal.

8. Le début de reprise de l'économie japonaise semble marquer le pas et toutes les mesures gouvernementales possibles doivent être prises pour soutenir la croissance à un rythme plus élevé. Une croissance plus rapide dans le reste du monde contribuera à l'ajustement de l'économie américaine dont la fragilité est inquiétante. Les projets de l'administration américaine consistant à privatiser la sécurité sociale sont régressifs du point de vue social mais servent aussi à détourner l'attention des principaux problèmes de l'économie. La politique monétaire des États-Unis doit continuer de soutenir la croissance alors que la politique budgétaire doit s'attacher à réduire le déficit tout en accordant la priorité à la protection des revenus des familles à revenus moyens et faibles. Les déséquilibres extérieurs devraient être réduits sans transmettre de choc à l'économie mondiale. Cela ne sera possible que si d'autres pays relancent l'économie et poursuivent des politiques expansionnistes. Le déficit commercial croissant des États-Unis est intolérable mais en même temps il faut éviter à tout prix un glissement spéculatif massif de la valeur du dollar américain car cela entraînerait une récession mondiale.

Faire en sorte que la croissance de la Chine soit durable

9. Les taux actuels de croissance élevés de la Chine et l'augmentation concomitante de ses investissements directs étrangers s'avèrent être le nouveau phénomène économique du 21^{ème} siècle. Le modèle de croissance de la Chine se trouve cependant menacé par de graves déséquilibres régionaux en raison des inégalités croissantes découlant de l'inefficience du capital, de problèmes de ressources et de contraintes écologiques. Ceci a eu comme effet de renforcer les pressions concurrentielles sur certains marchés des pays de l'OCDE, de porter atteinte aux normes du travail dans certains pays en développement tout en augmentant parallèlement la demande de matières premières. Cette croissance, axée sur l'exportation, s'appuie sur le non respect des droits fondamentaux des travailleurs, ce pour obtenir un avantage en coûts de main-d'œuvre, et sur une fixation artificielle du taux de change de la monnaie au dollar US.

10. La Chine doit avoir comme priorité de s'orienter vers une croissance plus équilibrée et qualitative qui soit socialement et écologiquement viable. Avec la croissance du secteur privé, les autorités de l'État ont besoin de renforcer leur capacité d'instaurer et de faire respecter une réglementation du marché du travail décente afin de protéger les travailleurs contre les abus de l'économie de marché et de gérer le changement de manière socialement viable. Ceci ne peut pas être imposé par le haut : il faut une société civile dynamique ainsi que des syndicats forts et efficaces s'appuyant sur les normes de l'OIT en matière de liberté syndicale et le droit de grève.

Accélérer la croissance intérieure et la diminution de la pauvreté dans les pays en développement

11. Un certain nombre de pays en développement ont bénéficié de l'accélération de la croissance de la demande mondiale et de l'augmentation du prix des matières premières en 2004. Si cette amélioration doit se poursuivre, les mesures mentionnées ci-dessus et destinées à stimuler et équilibrer les économies des pays industrialisés avancés, devront aussi être prises dans ce contexte. La plupart des pays en développement ont besoin d'une croissance durable plus forte s'appuyant sur une demande intérieure. Pourtant le chômage ou l'emploi non

protégé continue de sévir dans une grande partie du monde en développement, alors que l'emploi informel se développe dans les pays souffrant d'une croissance faible, augmentant d'autant plus le nombre de travailleurs pauvres. L'Afrique sub-saharienne est dans un processus de régression économique et non pas de développement. La difficulté réside dans la mobilisation de l'aide publique potentielle pour à la fois augmenter le volume de l'aide au développement, trouver de nouvelles sources de financement du développement, et définir un nouveau contrat de développement instaurant une bonne gouvernance dans les pays en développement et des accords commerciaux équitables.

III. PARVENIR À UNE MONDIALISATION JUSTE

Reconnaître les gagnants et les perdants du commerce

12. Un système commercial fondé sur des règles équitables peut véritablement contribuer au développement mondial, cependant tous les pays et toutes les régions ne profitent pas forcément d'une telle libéralisation des échanges et de l'investissement. L'OCDE a fait observer que « la rotation des emplois associée aux délocalisations ne va pas sans coûts à court terme, et peut affecter de façon disproportionnée certaines régions, branches d'activité et entreprises. » Mais à moins que les politiques mises en œuvre soient justes, ces coûts pour les communautés et les emplois ne seront peut-être pas seulement à court terme.

13. Pour que le processus de négociation de l'OMC ait des résultats convaincants à Hong Kong, en décembre prochain, il est essentiel de démontrer d'une part, que le changement structurel n'est pas forcément un jeu à somme nulle et que d'autre part, il est possible de gérer le changement en entreprise, au niveau des industries, des régions et du marché du travail de manière socialement équitable. Les pays de l'OCDE doivent restructurer leurs économies sur la base de normes du travail élevées et non sur les bas salaires, et faire en sorte que la croissance de la productivité serve à relever les niveaux de vie, réduire la pauvreté et contribuer au développement durable.

14. Plusieurs pays en développement se font très activement concurrence sur les marchés d'exportation et là, les problèmes d'ajustement sont encore plus préoccupants. Suite à l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements fin 2004, l'inquiétude gagne les gouvernements de nombreux pays exportateurs de textiles, comme en témoigne leur demande adressée à l'OMC en octobre 2004 pour qu'un programme de travail soit mis en place et des recommandations formulées. Or, cette demande a été refusée. Du Mexique à l'Afrique du Sud, des Philippines au Bangladesh, les pertes d'emplois risquent de se chiffrer à plusieurs millions, lorsque ces pays seront confrontés au libre jeu de la concurrence avec la Chine. Cette situation montre la nécessité du réel maintien d'un minimum de normes du travail et de niveau de vie. L'OMC doit au moins travailler de concert avec l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI et les organes concernés des Nations Unies. Le bouleversement qui fait suite à la fin des quotas sur le textile montre que les négociations commerciales doivent être simultanément accompagnées d'évaluations de l'impact sur l'emploi et de mesures d'ajustement appropriées, si nécessaire avec l'aide de financement international. L'exemple du Cambodge qui vise l'adaptation à ce nouveau contexte par la promotion de normes de travail décentes dans son industrie de la confection, avec la pleine participation de l'OIT, est un exemple qui mérite d'être soutenu. A court terme, des mesures commerciales de sauvegarde peuvent s'avérer nécessaires pour amortir le choc.

Rendre le système multilatéral cohérent

15. La Commission mondiale de l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation a lancé de pressants appels pour que la dimension sociale de la mondialisation fasse l'objet d'une beaucoup plus grande attention. Elle préconise le respect des droits des travailleurs par toutes les institutions internationales et notamment le FMI, la Banque mondiale et l'OMC. Les gouvernements doivent se mettre d'accord sur des actions communes et en particulier lancer des initiatives visant à rendre les politiques plus cohérentes, dont le projet de Forum sur les politiques de la mondialisation entre les organisations internationales concernées, pour servir de tribune à un dialogue régulier sur les conséquences sociales des politiques de développement dans l'économie mondiale. L'examen actuel de la Politique de Sauvegarde de la Société financière internationale (SFI), l'agence de prêt au secteur privé de la Banque mondiale, devrait inclure des sauvegardes claires et efficaces stipulant que tous les emprunteurs de la SFI doivent respecter les normes fondamentales du travail.

16. La Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong devra tenir les promesses faites aux pays en développement au cours des négociations de Doha de l'OMC concernant la sécurité alimentaire et l'accès aux marchés agricoles ainsi que le Traitement spécial et différencié (TSD). En outre, des mesures concrètes doivent être prises pour protéger les services publics, le droit de réglementer et le droit à l'accès universel aux produits et services de base des négociations de l'AGCS. Il est urgent d'évaluer l'ensemble des conséquences sur l'emploi et les politiques industrielles des propositions actuelles dans le domaine de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (NAMA).

Les réactions à la délocalisation

17. L'accélération des délocalisations internationales et de la relocalisation des activités des secteurs des services et de l'industrie ont accentué le sentiment de précarité de l'emploi pour une multitude de travailleurs. La délocalisation n'est qu'un des facteurs parmi beaucoup d'autres qui expliquent l'absence de croissance de l'emploi ou la perte des emplois dans certains pays de l'OCDE. Par ailleurs, en raison du manque de données fiables, il est difficile de faire des analyses fiables. Mais le chantage exercé par les employeurs à la relocalisation de leurs activités dans d'autres pays est en train de devenir une réalité quotidienne, aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans les pays en développement.

18. Des règles plus contraignantes pour encadrer la mondialisation et son volet social sont nécessaires pour répondre aux conséquences des délocalisations sur l'emploi. Les gouvernements doivent garantir les droits fondamentaux des travailleurs sur une échelle mondiale, et doivent encourager des accords négociés entre syndicats et entreprises. Il faut en particulier arrêter la prolifération des violations des droits des travailleurs dans les zones franches d'exportation et veiller au respect des droits des travailleurs en Chine, compte tenu du fait que cette dernière est devenue un pôle d'attraction majeur de l'investissement étranger. Les gouvernements de l'OCDE doivent favoriser le dialogue et les négociations entre syndicats et entreprises, étayés par des politiques régionales et industrielles ciblées ainsi que des politiques actives du marché du travail pour aider les communautés dont les emplois peuvent être touchés par le changement.

19. Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales doivent être respectés et servir de référence de bonne pratique en matière de gestion du changement. Il faut que les gouvernements améliorent sensiblement leur mise en œuvre des Principes

directeurs. Un système de suivi par les pairs des Points de contact nationaux responsables des Principes directeurs devrait être instauré à l'OCDE afin de renforcer leur efficacité lors du traitement des cas. Des négociations ont d'ailleurs eu lieu sur ces questions entre organisations syndicales et entreprises responsables, qui ont abouti à la conclusion d'Accords Cadres Mondiaux. Les gouvernements ont un rôle à jouer pour accompagner les négociations et faire en sorte que tout changement en entreprise soit l'objet d'une notification préalable, qui permette de gérer suffisamment à temps le changement d'une manière acceptable pour la collectivité. Pour ce faire, il faut utiliser de manière appropriée les sauvegardes commerciales telles qu'elles sont énoncées dans l'Accord de l'OMC sur les sauvegardes. Il est également important de promouvoir, au niveau national, des politiques d'accompagnement inclusives qui attribuent un rôle actif aux partenaires sociaux.

20. Cette approche interministérielle de la responsabilité sociale des entreprises s'applique aussi à la gouvernance des entreprises et à l'assurance de leur intégrité. La série de scandales d'entreprises n'est pas terminée et, jusqu'à présent, la réponse du législateur a été insuffisante et tardive. Le gouvernement d'entreprise est un bien public qui doit rester fermement ancrée dans le cadre d'actions des pouvoirs publics. L'auto-réglementation et les mécanismes du type « se conformer ou s'expliquer » ne remplacent en aucune façon de véritables dispositifs publics d'application. L'OCDE a un rôle important à jouer sur la scène internationale pour soutenir les réformes nationales. A la suite du réexamen des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE en 2004, et de la publication de nouveaux Principes directeurs de l'OCDE pour le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques, l'OCDE doit mettre en œuvre un programme de travail efficace pour renforcer le respect des Principes dans les pays de l'OCDE et au-delà. Pour que ce travail porte ses fruits, la participation de toutes les parties prenantes concernées, et notamment des syndicats, est indispensable. Il est donc fondamental que le Groupe de direction de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise relance le dialogue avec le mouvement syndical.

IV. AUGMENTER LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Mesures pratiques pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire

21. Bien que dans certains domaines des progrès aient été accomplis en matière de réalisation des Objectifs de développement du millénaire (ODM), le rapport des Nations Unies relatif au Projet du millénaire montre que « de vastes régions sont loin d'être sur la bonne voie ». En particulier, la situation de l'Afrique sub-saharienne reste alarmante avec presque la moitié de la population qui gagne moins d'un dollar US par jour et avec un taux moyen de prévalence du VIH/SIDA de 7,5%, et des taux d'infection s'élevant jusqu'à 38% de la population adulte dans la partie sud du continent.

22. Le mouvement syndical mondial partage l'avis du Rapport sur le projet du millénaire selon lequel les Objectifs sont « trop importants pour être manqués et méritent d'emprunter la voie rapide ». L'année 2005 devrait marquer l'inauguration d'une « décennie d'initiatives audacieuses ». Nous participons à l'Action mondiale contre la pauvreté (G-CAP) qui vise à réaliser d'importants progrès cette année en direction des Objectifs.

Développer le financement du développement : APD, une facilité de financement internationale, taxation internationale et allègement à 100% de la dette

23. Pour atteindre les ODM, il est indispensable d'accroître fortement sans plus attendre les ressources financières consacrées au développement. L'objectif de 0,7% du PNB pour l'Aide publique au développement, fixé par les Nations Unies, doit être considéré comme un objectif réalisable par tous les pays. Cinq pays seulement ont atteint l'objectif des Nations Unies : le Danemark, le Luxembourg, les Pays Bas, la Norvège et la Suède. Bien que les États-Unis et le Japon soient les plus gros donateurs en volume, ils n'ont apporté que 0,15 et 0,20% du PNB respectivement en aide au développement et l'évolution de leur contribution va dans la mauvaise direction. De plus, conformément aux Lignes directrices pour la réduction de la pauvreté adoptées par l'OCDE en 2001, il faut réorienter l'APD vers des projets et des bénéficiaires qui favorisent les normes fondamentales du travail.

24. La proposition d'une Facilité de financement internationale devrait être mise en application immédiatement par tous les pays de l'OCDE pour augmenter à court terme l'apport de ressources financières aux pays en développement. Comme le recommande un nouveau document d'orientation du Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni, les pays devraient veiller à ce que leurs conditions de prêt n'empêchent pas la mise en œuvre de mesures efficaces de réduction de la pauvreté. Celles-ci devraient être étayées par de nouvelles formes de taxation internationale comme celles proposées par l'Allemagne, le Brésil, le Chili, l'Espagne et la France qui devraient être mises en œuvre pour éviter une pénurie d'aide au moment où les prêts de la Facilité de financement deviendront remboursables.

25. Nous soutenons l'appel en faveur d'un allègement à 100% de la dette des pays endettés les plus pauvres qui respectent les droits humains. Il faut relever le niveau d'allègement de la dette prévu par l'Initiative PPTE, davantage de pays doivent pouvoir en bénéficier et le principe de la conditionnalité de l'ajustement structurel susceptible d'entraver la réalisation des ODM ne doit pas figurer au nombre des conditions exigées pour l'allègement de la dette. Nous appuyons également la proposition de réévaluation et de valorisation des stocks d'or du FMI pour financer le développement.

Tenir les promesses d'aide à la suite du Tsunami

26. La tragédie causée par le tsunami a tout d'abord provoqué d'importantes réactions de la communauté internationale et du public dans les pays de l'OCDE, en termes d'aide humanitaire. Cependant, alors que l'attention du monde diminue, de même le travail de reconstruction n'est plus au centre de l'attention. Deux millions de personnes se sont retrouvées dans la pauvreté à la suite du désastre. La reconstruction de l'après-tsunami doit être axée sur le développement économique avec comme priorité, la création d'emplois décents. Il faut allouer des fonds pour atteindre ces objectifs en plus des engagements existants en faveur du développement et non point à leur place. Un Fonds de solidarité pour les victimes du tsunami a été mis en place par les organisations syndicales internationales pour apporter le soutien direct des syndicats aux groupes de travailleurs et à leurs familles touchés par le désastre et dont les vies ont été brisées et les familles décimées.

Le lien avec le développement et le travail décent : le cas de l'Afrique

27. Augmenter le financement ne suffit pas pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire. Il faut aussi accroître l'efficacité de l'aide. Il faut établir un lien entre aide, investissement, bonne gouvernance et respect des droits humains, réforme des politiques publiques, création d'emplois décents, réduction des dépenses d'armement et lutte contre la corruption.

28. L'emploi est l'un des principaux problèmes et l'une des priorités de l'Afrique, compte tenu du niveau de développement du continent et de l'absence de filets de sécurité sociale pour les chômeurs et les travailleurs pauvres. En raison de l'augmentation vertigineuse du chômage des jeunes dans la plupart des pays africains, il est impératif que les programmes de développement s'attaquent clairement au problème afin de mettre en place les mesures correctives nécessaires. Il faut des politiques intégrées englobant les divers secteurs de l'économie - investissement, éducation, formation, micro-finance, agriculture, développement rural, technologies de l'information - ce pour parvenir à un développement équilibré. Les recommandations du rapport de la Commission mondiale de l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation lancent un message significatif pour l'avenir de l'Afrique et pour sa jeunesse. Le travail décent doit être au centre des politiques socio-économiques en Afrique et sa réalisation au cœur des stratégies nationales d'emploi et de lutte contre la pauvreté. L'instauration de l'égalité des sexes repose sur l'égalité des droits en matière d'héritage, de propriété de la terre, de droits de propriété et de l'accès aux banques et aux établissements financiers pour les femmes.

29. L'Afrique doit tendre la main à l'économie mondiale et saisir les occasions qui existent pour le progrès économique et social du continent et son intégration dans l'économie mondiale. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est une initiative importante qu'il faut ouvrir davantage à tous, et en particulier aux syndicats. Le NEPAD doit également davantage s'orienter vers des stratégies efficaces de croissance intérieure et doit tourner une nouvelle page après l'expérience négative des politiques d'ajustement structurel imposées de l'extérieur.

V. INVESTIR DANS LES PERSONNES

30. En Afrique et dans les pays en développement d'autres régions, la clef du futur réside dans l'investissement dans les personnes - dans leur éducation, leur santé, leur accès à l'eau potable. La participation des populations est au cœur même des Objectifs de développement du millénaire. « L'Éducation pour tous » a jeté les bases du développement des économies des pays actuellement membres de l'OCDE. Atteindre l'objectif d'une éducation primaire de qualité pour tous d'ici 2015 jettera les bases du développement durable en Afrique, en Asie du Sud et dans d'autres régions en développement. Éliminer les pires formes de travail des enfants, retirer les enfants du travail pour les mettre à l'école n'est pas seulement une obligation morale ; c'est un investissement dans la prochaine génération. Nous soutenons la Campagne mondiale en faveur de l'éducation consistant à mobiliser des millions de parents, d'enseignants et d'organisations de la société civile du monde entier pour atteindre ces buts.

31. La santé, l'éducation et le travail décent sont étroitement liés. Selon les estimations, 27 millions de travailleurs sont séropositifs VIH. L'épidémie de SIDA, dont l'ampleur est toujours aussi importante, continuera à affaiblir le développement et la croissance et à

démanteler les fondations de la société. L'éducation doit jouer un rôle majeur dans la lutte contre la propagation actuelle du VIH/SIDA ainsi que d'autres maladies graves comme le paludisme et la tuberculose. Les syndicats demandent la création d'un groupe de travail permanent du G8 pour présenter aux prochains sommets un rapport annuel sur l'état des mesures prises dans le monde pour lutter contre le SIDA. L'accès à l'eau potable et les vaccinations sont à la base de la santé familiale. L'augmentation des niveaux d'éducation est étroitement liée à l'abaissement de taux de natalité insoutenables dans les pays en développement.

32. L'égalité des sexes, un autre objectif des ODM, est un facteur important de développement. Investir dans l'emploi, l'éducation et la santé des femmes et des jeunes filles porte ses fruits grâce à leur contribution au développement économique et social qui en résulte. Des études de cas réalisées par la Banque mondiale dans les pays en développement au cours de deux décennies ont montré que l'investissement dans l'éducation primaire des filles est l'investissement le plus important qu'une société en développement puisse faire pour son propre avenir.

33. L'enseignement général, la santé de la communauté et de la famille et notamment l'éducation à la prévention en matière de santé et les services collectifs essentiels y compris l'approvisionnement en eau potable, sont tous fournis essentiellement par des services publics. Lorsque les pays du G8 et de l'OCDE augmenteront l'APD, allègeront la dette et assureront le financement par le biais d'une FFI, ils devront renforcer ces services publics essentiels. Les syndicats reconnaissent clairement qu'il est tout aussi important de prendre des mesures pour renforcer l'efficacité et la qualité de services publics. Les principes de transparence et de responsabilité sont nécessaires pour lutter contre la corruption dans le secteur public, mais aussi et surtout, l'interface entre secteur public et secteur privé. Les syndicats, y compris les syndicats représentant les fonctionnaires, peuvent jouer un rôle primordial dans la lutte contre la corruption et le renforcement de l'efficacité des prestations de services essentiels.

34. Les pays membres du G8 et de l'OCDE, comme les pays en développement doivent combattre les conséquences d'une mobilité grandissante des populations dans une économie mondialisée. Dans les pays de l'OCDE, il faut accorder une attention particulière à l'éducation des enfants migrants et des jeunes gens ainsi qu'à leurs perspectives de travail décent. Faute de prendre des mesures, les conséquences en termes de menaces pour la cohésion sociale et la sécurité, dans toutes les communautés, seront très graves. La fuite des cerveaux des pays en développement vers les pays industrialisés prive les premiers d'un potentiel humain indispensable. Tout comme la formation tout au long de la vie a été reconnue comme un élément capital du développement durable des économies du G8 et de l'OCDE, de même la formation tout au long de la vie peut être un élément dans la lutte contre la fuite des cerveaux des pays en développement.

35. L'investissement dans les personnes suppose leur participation aux décisions sur les grandes orientations qui touchent à leur avenir. Une société civile puissante fait partie de la construction d'une démocratie dynamique et sûre. Son rôle est fondamental pour faire face aux difficiles questions politiques découlant de la mondialisation de l'économie et des répercussions de l'activité humaine sur l'environnement. Des syndicats libres, indépendants et représentatifs sont parmi les principaux acteurs de la société civile dans les démocraties. Ils contribuent à gérer le changement à travers la participation de leurs membres. Ils offrent la possibilité aux populations, non seulement de défendre leur bien-être et celui de leur famille,

mais aussi d'avoir un droit de regard sur leur propre avenir. Ils permettent aux personnes d'être non des victimes mais de véritables acteurs.

VI. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POLITIQUE DE L'ÉNERGIE

Il est urgent de prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

36. A une très large majorité, l'opinion scientifique considère aujourd'hui que le changement climatique est le fait de l'activité humaine, qu'il se produit plus rapidement que prévu et que les conséquences pourront être plus graves. Des efforts intergouvernementaux de grande envergure doivent être déployés d'urgence afin d'encourager les actions en faveur de l'énergie durable, en particulier sur le lieu de travail où les efforts conjoints des employeurs et des syndicats peuvent avoir une influence mesurable sur les émissions de CO₂ et autres.

37. *Les Perspectives énergétiques mondiales 2004* de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) exposent ce qui se passera en l'absence de nouvelles mesures de grande portée. Son « scénario de référence » qui s'appuie sur une situation inchangée, envisage une augmentation de l'utilisation mondiale d'énergie de 60% entre 2002 et 2030. Les émissions de dioxyde de carbone augmenteront de 62% d'ici 2030. Il s'agit d'un scénario qui n'est viable ni pour le développement ni pour l'emploi.

Il est possible de prendre des mesures

38. Toutefois, nous disposons aujourd'hui des connaissances suffisantes pour refuser le scénario à forte densité en gaz carbonique, en mettant en œuvre des moyens d'action associés aux technologies actuelles, notamment :

- *Le rendement énergétique et les économies d'énergie*, en augmentant le rendement des combustibles des véhicules, en développant l'utilisation des transports en commun, les constructions permettant une utilisation optimale des ressources et les centrales électriques au charbon plus efficaces ;
- *L'investissement dans les énergies propres et écologiques*, comprenant en particulier l'électricité et les combustibles renouvelables notamment l'énergie solaire, éolienne et de biomasse, la combustion propre du charbon, les véhicules utilisant des techniques de pointe, le gaz naturel ;
- *Des centrales de cogénération et des piles à combustibles efficaces*, de différentes tailles en fonction de la demande d'énergie et de chaleur ;
- *Le captage et le stockage du dioxyde de carbone* des centrales électriques, des usines d'hydrogène et des centrales à combustion de synthèse et le stockage du CO₂ dans des réservoirs géologiques souterrains ; et
- *L'absorption du carbone par les forêts et les sols* moyennant la réduction de la déforestation, l'accroissement du reboisement et la conservation des sols.

39. Pour adopter les solutions les plus appropriées il faut établir un dialogue le plus large possible, avec la participation des ménages et des travailleurs. En retardant encore davantage les mesures, la probabilité augmente que la fission nucléaire fasse partie d'un tel scénario du changement. Une nouvelle génération de centrales nucléaires et de nouveaux accords internationaux sur la sécurité régissant l'enrichissement de l'uranium et le recyclage du plutonium devraient faire l'objet de vastes consultations publiques et d'un débat politique. Il

serait donc préférable que tous les acteurs réagissent rapidement afin de centrer dès maintenant leur attention sur les autres solutions possibles.

La coordination internationale est primordiale

40. La coordination internationale entre l'ensemble des pays doit être au cœur de l'action de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). Si les émissions de gaz à effet de serre se réduisent, comme elles le devraient sous le Protocole de Kyoto, les pays en développement, où deux milliards de personnes ne disposent pas des services des énergies modernes, vont accroître leurs émissions au moins jusqu'à la moitié du siècle tout en atteignant un niveau acceptable de stabilisation des GES. Les émissions de la Chine représentent déjà la moitié de celles des États-Unis et celles de l'Asie équivalent pratiquement à celles de l'Amérique du Nord. Il est clair que les futurs accords qui seront adoptés au titre du traité sur le climat devront incorporer les engagements de réduction des GES des pays en développement et devront encourager des réductions rapides de la production à forte densité en carbone. Ces efforts devraient être déployés parallèlement à l'élaboration d'une stratégie de remplacement des anciennes technologies « sales » dans les pays en développement.

41. Pour soutenir ces efforts, les gouvernements du G8 et de l'OCDE, la communauté internationale y compris la Banque mondiale et d'autres organisations de coopération en matière de développement, devront lancer des programmes dépassant largement ceux qui existent actuellement au titre du Fonds pour l'environnement mondial. Ces programmes devraient inclure une aide à grande échelle pour le renforcement des capacités, le transfert urgent de technologies écologiques et de techniques de combustion propre du charbon, des programmes pour établir un lien entre l'accès aux capitaux à des taux préférentiels et les investissements pro-climat, des mesures incitatives plus importantes (comme le Mécanisme pour un développement propre en vertu du Protocole de Kyoto) afin d'encourager les investissements internationaux dans des projets favorables à la préservation du climat, des accords Nord-Sud concernant certains pays pour arrêter le déboisement tropical ainsi que des tarifs douaniers moins élevés et un meilleur accès économique aux pays qui respectent les accords relatifs au climat, comme l'a proposé l'Union européenne en 2004.

Obtenir un consensus : atténuer l'impact social et sur l'emploi de la pauvreté

42. La crainte d'une pauvreté persistante empêche la formation d'un large consensus avec les pays en développement sur le changement climatique. Les mesures doivent être compatibles avec les objectifs fixés de réduction de la pauvreté et notamment les Objectifs de développement du millénaire. Le coût de ces mesures serait faible par rapport à ce que coûterait l'inaction et les mesures ultérieures d'atténuation.

43. La réussite des stratégies de mise en œuvre pour réduire le changement climatique dans les pays de l'OCDE dépend dans une large mesure de la participation des travailleurs et de leurs syndicats, avec les employeurs pour atteindre les objectifs adoptés, sur le lieu de travail et pour encourager le soutien politique des mesures souhaitées au sein des communautés du monde entier. Si les travailleurs n'ont pas confiance dans la sécurité de leurs emplois ou de leurs moyens de subsistance, ils n'apporteront pas leur soutien aux mesures visant à réduire et à atténuer le changement climatique. Les initiatives concernant les bonnes pratiques contre le changement climatique doivent être soutenues par les gouvernements en particulier pour les projets de référence, les objectifs par secteur ou les programmes de formation et d'éducation.

44. Ces mesures auront diverses conséquences sur l'emploi. Selon les estimations, les mesures de réduction et d'atténuation du changement climatique pourraient entraîner la création d'un grand nombre d'emplois nouveaux et une croissance nette positive de l'emploi à plus long terme grâce à des mesures de soutien de l'emploi et des investissements dans des technologies énergétiques non polluantes comme les énergies renouvelables, la combustion propre du charbon, les véhicules utilisant des techniques d'avant-garde, le gaz naturel et la préservation. Pour que ces changements s'opèrent, il faut des mesures actives de la part des pouvoirs publics et non pas simplement recourir aux mécanismes des marchés. Il faudra s'attaquer aux problèmes de délocalisations sectorielles et régionales provoquées à court terme par les politiques pro-climat, notamment dans les pays développés. L'impact peut être atténué moyennant l'utilisation de sources d'énergie propres et de programmes d'ajustement économique suffisamment financés, pour accompagner les travailleurs et les communautés concernés dans une phase de transition menant à de nouveaux emplois de qualité et à une croissance économique soutenable. Toutefois, en raison de l'absence d'une évaluation globale de l'emploi et de recherche sur le changement climatique il est impossible de planifier la transition. Il est indispensable que les organismes intergouvernementaux comme l'OCDE, l'UE, l'OIT et d'autres, mettent en place une coopération sans précédent en matière de recherche sur l'emploi et le changement climatique, ce assortie de solides engagements pour agir.

Rôle du gouvernement dans la politique de l'énergie et l'ensemble des mesures concernant l'énergie

45. La menace du changement climatique est étroitement liée à l'utilisation énergétique qui a elle-même des effets de répartition. La libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz a eu un effet néfaste sur l'égalité d'accès. Il faut procéder à l'évaluation de l'impact de la libéralisation sur le développement durable, notamment parce qu'elle a contribué à la perte d'emplois, l'insécurité de l'approvisionnement et a eu tendance à décourager l'investissement à long terme dans les énergies renouvelables et les technologies à haut rendement énergétique, qui sont essentielles pour atteindre les objectifs de Kyoto et préserver les réserves existantes. La production et la distribution d'énergie doivent être considérées comme un service public essentiel qui répond aux objectifs prévus et réglementés concernant les engagements de Kyoto.

46. En résumé, il est clair que les gouvernements doivent jouer un rôle essentiel en :

- Mettant en place des programmes de développement économique régional et local et d'assistance aux travailleurs afin d'aider les travailleurs et les communautés à réaliser la transition vers de nouveaux emplois de qualité et une croissance économique durable ;
- Encourageant les technologies non polluantes et les économies d'énergie au moyen des achats gouvernementaux et de l'application aux activités publiques (par ex. dans les immeubles de bureaux et les parcs automobiles de l'Etat, etc.) ;
- Exerçant une surveillance et en offrant des incitations pour que les entreprises s'adaptent ;
- Favorisant la prise de conscience écologique du secteur financier, des investissements et du commerce ;
- Encourageant les consommateurs et les institutions à ne pas porter atteinte au climat ;
- Favorisant la sensibilisation du public et la participation de la société civile et notamment des syndicats.